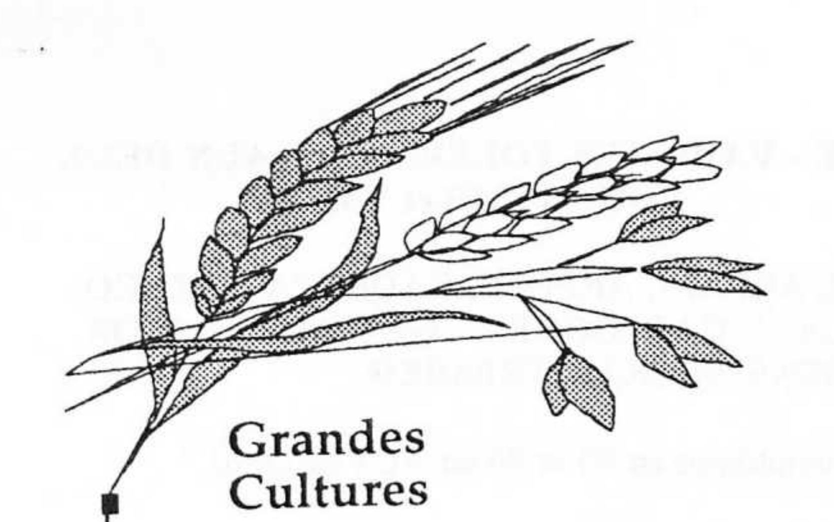


Avertissements Agricoles Auvergne ®

Grandes Cultures

Bulletin technique N° 16 du 06/10/1997



COLZA

Grosses altises : Captures limitées.

Charançons du bourgeon terminal : 1ère captures. Intervenir 10 à 15 jours après. Surveillez vos cuvettes.

CEREALES

Mosaïques : Choisir les variétés tolérantes si nécessaire.

COLZA

Stades : 3 feuilles à 6-8 feuilles.

Grosses altises

Niveau des captures faibles en général. Le seuil (cumul de 20 à 30 insectes capturés) est très rarement dépassé. A noter une petite recrudescence d'activité en fin de mois de septembre ponctuellelment comme dans le Brivadois (43).

Lieu	Cumul
Charmes	0
Loriges	0
Taxat-Senat	40
St-Pourçain / Besbre	2
Rongères	0
Le Theil	0
Bourbon L'Archambault	3
Noyant	0
Tréteau	0
Mezel	0
Artonne	0
Joze	0
Saint Géron	0

Le traitement recommandé contre le charançon du bourgeon terminal assurera un nettoyage limitant ainsi les attaques larvaires.

Charançons du bourgeon terminal

1ère captures dès le 20/09 sur plusieurs postes de piégeage notamment dans l'Allier. (Loriges, Taxat-Senat et Noyant). Surveiller bien vos cuvettes jaunes afin de bien connaître le début du vol sur vos parcelles.

La protection contre le charançon s'impose en tous secteurs de notre région. Il faut détruire les adultes avant la ponte par l'application d'un traitement à l'aide d'un insecticide homologué qui doit se positionner 10 à 15 jours après les premières captures, **soit dès réception et avant le 13 octobre**.

Pucerons

A surveiller de près du fait de la persistance du beau temps et au moment d'intervenir contre le charançon afin de choisir l'insecticide le mieux adapté.

Tenthrèdes-Chenilles

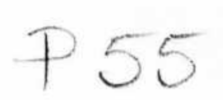
Soyez très vigilant actuellement

Directeur Gérant : J.François CHAUVEAU - CPPAP N° 2315AD - ISSN : 1254 - 6372

Publication mensuelle
Abonnement annuel : 300 Frs
Chéques : Régie de recette D. R. A. F.
Imprimerie D. R. A. F.

D.R.A.F. Service Régional de la Protection des Végétaux
Marmilhat B.P. 45 - 63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83 - Fax : 04.73.90.83.70





CEREALES

Mosaïques

⇨ Les mosaïques sont des maladies à virus transmises par un champignon du sol (*Polymyxa graminis*) présent dans les sols contaminés. Le transport de terre permet une propagation du champignon et du virus (travaux du sol).

⇨ **Sur blé : 2 mosaïques**

- **VMB :** virus de la mosaïque du blé.
- **VMJB :** virus de la mosaïque jaune du blé.

Les sols peuvent présenter VMB seul, VMJB seul ou les 2 à la fois.
Triticale et seigle peuvent aussi être affectés par VMB.
Ces virus s'observent le plus souvent dans les sols à tendance argileuse, hydromorphe, à pH acide ou neutre.

⇨ En AUVERGNE, les mosaïques du blé sont présentes, mais l'intensité des attaques est encore globalement faible avec localement une pression moyennement forte. C'est dans l'Allier (Sologne - Bocage - Val d'Allier) que ces 2 maladies à virus se rencontrent le plus régulièrement. En 1996, des symptômes ont encore été visibles mais peu en 1997. La maladie a aussi été détectée sur TREMIE.

⇨ **Sur orge : 2 mosaïques**

- **VMJO :** virus de la mosaïque jaune de l'orge.
- **VMMO :** virus de la mosaïque modérée de l'orge.

Les deux virus sont souvent associés et peuvent entraîner des pertes de 10 à 50 %. Les virus de l'orge n'attaquent pas le blé et inversement. Ils se manifestent dans les sols calcaires peu profonds, engorgés d'eau l'hiver et ayant une rotation **intensive** en orge.

⇨ En AUVERGNE, les mosaïques de l'orge affectent les cultures situées dans l'Allier, mais à un niveau encore peu grave, particulièrement dans les secteurs de St-Pourçain-/Besbre et de Rongères.
Il n'y a pas de méthode de lutte contre les mosaïques et le champignon vecteur.
Une seule solution : le recours à l'implantation de variétés tolérantes dans les parcelles à risque lorsque le niveau d'attaque devient préjudiciable.

BLE - VARIETES TOLERANTES AUX DEUX VIRUS (VMB et VMJB)

AMI, ARPAIN, ARPEGE, CADENZA, ENESCO, GALA, GASCOGNE, GASPARD, IGOR, RUBENS, SUPRAL, TREMIE❁.

❁ Symptômes en 95 et 96 en AUVERGNE.

ORGE - VARIETES TOLERANTES AUX DEUX VIRUS (VMJ et VMMO)

Variétés à 6 rangs :
ALASKA, BALAKI, BALKAN, BASSON, BENGAL, CAROUSEL, ENERGY, ESTEREL, EXPRESS, FEDERAL, GOTIC, ISERAN, JAMAÎQUE, JEREZ, MAEVA, MAJESTIC, MARILOR, MOBSY, NIKEL, OCEANE, OREGON, ORNELLA, REFLEX, TAMARIS, THALASSA, VENUS.
Nouvelles variétes : AMARINE, ANGELA, AVIRON, DAMAS, DJEBEL, GEO, JEREZ, OLERON, PASSPORT, MUSCAT.

Variétés à 2 rangs :
AMILLIS, DISTIC, DRUID, ECLAIR, GLEAM, LABEA, REJANE, SUNRISE, VANOISE.
Nouvelles variétés : PLATINE, TULIP.